

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION

1969

CAISSE DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

QUATRIÈME
EXERCICE

Organismes dont la loi constituante
prescrit le dépôt de sommes
à la Caisse de dépôt et
placement du Québec

Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Régie de l'assurance-récolte du Québec
Régie des marchés agricoles du Québec
Régie des rentes du Québec

RAPPORT ANNUEL
DE GESTION

CAISSE DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

QUATRIÈME EXERCICE
1969

Le Conseil d'administration

au 31 décembre 1969

Claude Prieur, *président*
Directeur général,
Caisse de dépôt et placement du Québec

Robert De Coster, *vice-président*
Président,
Régie des rentes du Québec

Michel-F. Bélanger
Conseiller économique, Conseil exécutif,
Gouvernement du Québec

Marcel Cazavan*
Sous-ministre des finances,
Gouvernement du Québec

Raymond Lavoie
Co-directeur général,
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux*
Directeur général — finance et comptabilité,
Hydro-Québec

Charles B. Neapole
Président,
Bourse de Montréal et Bourse Canadienne

Roland Parenteau
Directeur,
Ecole Nationale d'Administration
Université du Québec

Marcel Pepin
Président général,
Confédération des Syndicats Nationaux

Maurice Turgeon*
Vice-président,
Commission municipale de Québec

**Membre adjoint*

La direction

Claude Prieur, *directeur général*

Service des placements

Obligations

Gérard H. Cloutier, *directeur*

Jean-Michel Paris, *directeur adjoint*

Jean C. Lavoie, *sous-directeur adjoint*

Jean Laflamme, *sous-directeur adjoint*

Actions

Pierre Arbour, *directeur*

Etienne de Kosko, C.F.A., *directeur adjoint*

Immeubles et hypothèques

Patrick O. Wells, *directeur*

Trésorerie

Jean-Marie Côté, C.A., *trésorier*

Secrétariat

Gérard J. Blondeau, ADM.A., *secrétaire*

Service juridique

Paul Martel, LL.L., *conseiller juridique*

Caisse de dépôt et placement du Québec

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 4 mars 1970

L'honorable Mario Beaulieu
Ministre des finances
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre quatrième rapport annuel de gestion, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969.

Tel que le requiert l'article 41 de la charte, vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par l'auditeur de la Province de même que des données statistiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.



Claude Prieur

Compte rendu de gestion

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1969, l'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec est passé de \$683,932,828 à \$990,383,601 et les revenus de ce quatrième exercice ont atteint \$55,825,222 comparativement à \$35,306,683 l'année précédente.

Evolution de la conjoncture au cours de 1969

L'année 1969 s'est caractérisée à la fois par une baisse du cours des obligations et un fléchissement des principaux indices boursiers. Le marché des obligations est demeuré sous l'influence de la psychose inflationniste et du scepticisme de l'investisseur à l'égard de l'efficacité des mesures de stabilisation d'ordre fiscal et monétaire. La détérioration du marché des actions est attribuable à plusieurs facteurs, notamment: l'incidence que l'augmentation des coûts, y compris celui de la main-d'oeuvre, et l'accroissement ralenti de la productivité risquaient d'avoir sur les bénéfices des sociétés, et les répercussions possibles des mesures anti-inflationnistes des gouvernements sur l'activité des entreprises.

Dans le cadre d'une stratégie concertée visant à réduire les pressions sur les prix et les coûts, les autorités fiscales et monétaires canadiennes ont introduit, tout au long de l'année, une série de mesures restrictives qui eurent pour effet de freiner le rythme de l'expansion économique. Ces mesures ne devaient toutefois pas produire dans l'immédiat tous les résultats attendus et le marché des obligations continua à se détériorer.

Pendant le premier semestre, le taux de réescompte et le taux de base des banques ont enregistré des hausses successives, suivant en cela un mouvement analogue aux Etats-Unis. Au cours du deuxième semestre, les banques à charte étant soumises depuis le 1er juin 1969 à un taux de réserves secondaires plus élevé, le rythme d'augmentation de la masse monétaire a diminué progressivement. Alors qu'il s'était maintenu à un niveau moyen de 13.8% au premier semestre, il n'atteignait plus que 5.6% en décembre. L'effet des restrictions monétaires s'est donc reflété d'abord sur les taux d'intérêt pour se faire ensuite sentir davantage sur la disponibilité du crédit.

Sur le plan budgétaire, le gouvernement fédéral a proposé une politique

d'austérité. Dans son budget du printemps, le ministre des Finances annonçait la prolongation de la surtaxe de 3% sur les revenus et préconisait des mesures restrictives régionales consistant en une suspension temporaire de dégrèvements fiscaux sur certaines nouvelles immobilisations dans les provinces d'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique. De plus, le 13 août, on annonçait une compression des dépenses du gouvernement fédéral comportant notamment une réduction des effectifs de la fonction publique. Enfin, au terme de l'année, le gouvernement fédéral signalait une augmentation du surplus budgétaire et laissait entrevoir la possibilité de nouvelles mesures restrictives régionales et de contrôles sur le crédit à la consommation.

Ces restrictions fiscales et monétaires, auxquelles s'ajoutaient de sérieux conflits ouvriers au Canada, ont exercé un effet marqué sur l'activité économique. A la lumière des données les plus récentes, on constate un net ralentissement de la croissance réelle du produit national brut, du rythme d'augmentation de la production industrielle, du taux d'accroissement de la productivité et de l'expansion des bénéfices des sociétés. De plus, le commerce extérieur canadien n'a pas joué, en 1969, un rôle aussi dynamique que l'année précédente.

La concomitance des poussées inflationnistes et d'un taux de chômage relativement élevé au Canada s'explique en partie par des facteurs régionaux. En effet, la croissance accélérée des dernières années et les pressions inflationnistes se sont révélées relativement plus fortes dans certaines régions. Le Québec est souvent au nombre des provinces désavantagées par de telles disparités. Quoique sa croissance économique réelle se rapproche de celle de l'ensemble du Canada, il a subi durement les contrecoups des politiques stabilisatrices adoptées en 1969 par le gouvernement fédéral.

Politique de placement

Un programme d'investissement de l'ordre de \$300 millions fut établi au début de 1969 en fonction de la conjoncture du moment. Bien que les inévitables aléas du marché aient contraint la Caisse à certaines révisions en cours d'année, il a été possible de s'en tenir dans l'ensemble, aux objectifs fondamentaux visés.

Cette année encore, une part appréciable des fonds disponibles a été affectée à l'acquisition de titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec. Le rôle ainsi joué par la Caisse s'est avéré particulièrement utile en raison de l'état, parfois critique, des marchés financiers. La proportion de ces placements dans le portefeuille de la Caisse est plus grande que pour l'ensemble des portefeuilles des entreprises à caractère purement privé. Cette situation résulte de plusieurs considérations, dont certaines prennent une grande importance en période prolongée de resserrement des marchés financiers. Ainsi, il faut tenir compte du fait que toutes les provinces canadiennes, autres que le Québec, reçoivent et utilisent pour leurs propres fins la totalité des réserves accumulées par le régime universel de rentes. Au Québec, par contre, ces réserves sont intégralement versées à la Caisse de dépôt, et seule la partie consacrée par elle à l'acquisition de titres gouvernementaux (et ceci, au taux courant du marché) contribue au financement des programmes d'investissements publics. En outre, la Caisse est consciente qu'aujourd'hui le financement adéquat des gouvernements est devenu un élément essentiel au maintien d'une activité dynamique dans les secteurs économiques où oeuvre l'entreprise privée.

Le montant annuel net affecté par la Caisse à l'achat de titres émis ou garantis par le Québec, les corporations municipales ou scolaires, a augmenté chaque année. L'importance de ces placements n'a néanmoins pas empêché la Caisse d'investir des sommes considérables dans le secteur privé. De fait, les titres d'entreprises privées constituent, d'année en année, une part croissante du portefeuille de la Caisse; en fin d'exercice, ils représentaient plus du quart des placements à long terme et se chiffraient, y compris les engagements, à \$272 millions.

Un des principes de base de la politique de placement de la Caisse est de favoriser les placements de nature à stimuler l'économie. S'il n'est pas de son ressort de prendre seule des initiatives visant au développement économique en se substituant aux entrepreneurs, elle est cependant à même de favoriser et de rendre possible la réalisation de projets avantageux pour l'économie. Cette tâche semble à première vue relativement simple, mais tout projet doit offrir, en plus des avantages économiques ou sociaux, des garanties adéquates de rentabilité. S'il est vrai que l'économie québécoise a un besoin croissant de capitaux, il est également vrai que le Québec a un besoin encore plus pressant de cadres compé-

tents pour diriger des entreprises. Dans cet ordre d'idée, la Caisse considère qu'en contribuant au financement de l'équipement scolaire, elle participe à la création d'un réservoir de ressources humaines qu'elle juge aussi indispensable au développement de l'économie que les ressources naturelles ou financières.

L'acquisition de titres peut avoir une incidence économique et financière plus ou moins directe, selon que ceux-ci sont achetés lors d'une nouvelle émission ou sur le marché secondaire. Dans le premier cas, ils représentent un apport direct de capital à l'entreprise, alors que dans le second ils ne constituent, du moins dans l'immédiat, qu'une substitution de détenteur de titres. Consciente de cette différence, la Caisse s'efforce de stimuler l'économie du Québec par une participation active à de nouvelles émissions de titres. Au cours de l'année, la rareté des nouvelles émissions de qualité n'a cependant pas permis à la Caisse de faire autant qu'elle l'aurait désiré dans ce secteur.

En matière de placements hypothécaires et immobiliers, la Caisse a continué d'accorder la préférence au financement à long terme de nouveaux immeubles. Cette concentration des placements dans de nouvelles constructions a pour but de favoriser l'emploi dans l'industrie du bâtiment et d'aider à alléger le problème du logement. Il est à noter que la Caisse, à l'instar de la plupart des institutions financières nord-américaines, cherche maintenant à s'associer aux projets qu'elle finance en acquérant, sous diverses formes, une participation aux bénéfices futurs. Cette formule constitue de fait une nouvelle orientation dans un secteur traditionnellement réservé aux titres à revenu fixe.

Revue des opérations

Portefeuille-obligations — Face au contexte économique et financier de l'année 1969, la plupart des grandes institutions financières, traditionnelles détentrices d'obligations, se sont détournées davantage du marché des obligations à long terme en faveur du marché monétaire et des titres à revenu variable. De plus, à certains moments, les emprunteurs canadiens se sont vus, à toute fin pratique, exclus des marchés obligataires américains et européens à cause des fortes tensions qui s'y exerçaient.

A compter du début de l'année, il est devenu de plus en plus évident que les autorités fiscales et monétaires étaient résolument engagées dans la répression des poussées inflationnistes et ce, malgré l'impopularité des mesures d'austérité qu'elles préconisaient. La Caisse haussa donc progressivement ses réserves de liquidités afin de pouvoir atténuer, le cas échéant, les difficultés de financement que les emprunteurs publics du Québec auraient pu éprouver dans un tel climat.

Le maintien de fortes liquidités, préoccupation constante au cours de 1969, a donné beaucoup de souplesse aux opérations de placement. Ainsi, sans pour cela gêner ses opérations dans le secteur privé, la Caisse négocia directement, en mai, un placement de \$50 millions avec le gouvernement du Québec et en septembre un placement de \$25 millions avec l'Hydro-Québec. A ces occasions, on eut recours à des formules inédites de titres d'obligations qui, tout en reflétant scrupuleusement les conditions du marché, ont permis d'éviter de perturber le marché de détail pour les autres emprunteurs publics. Les liquidités de la Caisse se chiffraient à \$54 millions au 31 décembre, après avoir atteint un montant beaucoup plus élevé pendant l'année.

Au cours de son quatrième exercice, la Caisse a souscrit 63.1% des \$225 millions d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien. Le montant total des investissements dans ce secteur du portefeuille se chiffre maintenant à \$559,468,000. Le rendement moyen de ces titres s'établit à 7.44% au regard de 7.08% l'année précédente. La Caisse a également participé au financement des universités, des CEGEP et des hôpitaux, en acquérant \$8,088,000 de leurs obligations garanties par octrois gouvernementaux.

La Caisse a affecté \$28,807,000 à l'achat d'obligations municipales et scolaires, soit une augmentation d'environ 50% par rapport à l'exercice précédent. En outre, elle a cherché à répartir ses investissements dans ce secteur entre toutes les régions du Québec. Cette section du portefeuille s'établissait en fin d'année à \$89,656,000 et son rendement est passé de 7.47 à 8.00% au cours de l'exercice.

Dans le secteur des obligations de compagnies, la Caisse a fait l'acquisition de \$9,167,500 d'obligations, dont \$3,768,000 de titres négociés

privément; en outre, les engagements en cours se chiffraient à \$11.5 millions en fin d'exercice. Cette partie du portefeuille est donc passée de \$37,564,000 à \$46,731,500 et le rendement s'établissait en fin d'année à 7.38% comparativement à 7.19% en 1968.

Enfin, au cours de cette quatrième année d'activité, la valeur nominale du portefeuille d'obligations et son rendement moyen sont passés respectivement de \$577,744,000 à \$767,006,500 et de 7.07 à 7.46%.

Portefeuille-actions — Au Canada comme aux Etats-Unis, les marchés boursiers en 1969 ont été caractérisés par une tendance baissière qui a ramené l'indice Dow Jones de 943.75 à 800.36, et l'indice composé de la Bourse de Montréal de 185.99 à 179.50, soit des reculs de 15.2% et de 3.5% respectivement. Le meilleur comportement du marché canadien est dû principalement à la reprise qui a suivi la publication, en novembre, du Livre blanc intitulé "Proposition de réforme fiscale". En effet, l'adoption de ce projet de réforme fiscale permettrait aux actionnaires d'un grand nombre de compagnies canadiennes de récupérer en dégrèvement une partie importante des impôts déjà payés par ces compagnies au Canada. Par contre, les actions des compagnies de services publics n'ont pas participé à cette reprise, en raison de l'imprécision du Livre blanc quant au remboursement aux actionnaires des impôts de ces compagnies qui sont perçus par le gouvernement fédéral et remis aux provinces. Le portefeuille-actions de la Caisse, où les services publics sont bien représentés, s'en est défavorablement ressenti.

La probabilité de marchés moins fermes au cours de l'année a incité la Caisse à réduire ses achats au début de l'exercice; elle en a ensuite accéléré le rythme quand les cours de la majorité des titres accusaient déjà dans une bonne mesure l'affaissement général. Ce marché baissier, qui semble se prolonger en 1970, peut offrir une excellente occasion d'augmenter les placements en actions ordinaires de haute qualité ayant un potentiel de croissance intéressant. Le portefeuille-actions constituait 15.8% de l'actif en fin d'exercice; si ce pourcentage devait être porté au maximum permis par la loi régissant la Caisse, soit 30% de son actif, cet accroissement devrait se faire de façon délibérée et graduelle, en profitant des occasions offertes par le marché.

Le portefeuille-actions au cours de l'exercice est passé de \$99,200,000 à \$156,600,000. Cette augmentation s'est répartie entre les titres des diverses catégories sans modification notable de leur pourcentage par rapport à la valeur totale. Ainsi, parmi les six principales catégories du portefeuille, les services publics (24.3%), les institutions financières (18.1%) et les mines et métaux (13.5%) ont conservé le même ordre d'importance relative, tandis que les autres — consommation et services (13.6%), pétrole et gaz (10.8%) et industries de structure (12.0%) — fluctuaient légèrement par rapport à l'an dernier. En fin d'exercice, la plus-value cumulative du portefeuille se chiffrait à \$9.0 millions, soit 11.2% de sa valeur moyenne. Le taux moyen de dividende prévu pour ces investissements s'établit à 3.53% de leur valeur comptable.

Portefeuille-immeubles et hypothèques — En clôture d'exercice, la Caisse terminait sa deuxième année d'activité dans le secteur des immeubles et hypothèques. Au cours de 1969, elle a poursuivi sa politique favorisant le financement de nouvelles constructions, et notamment de logements à loyer modéré. Une grande partie de ces financements dans le secteur de l'habitation a été effectuée avec la garantie de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Dans le domaine des placements en immeubles industriels et commerciaux, les interventions de la Caisse ont facilité et encouragé la construction au Québec de nouvelles usines, en association avec des sociétés de grande et de moyenne envergure.

La Caisse a cherché à répartir ses placements immobiliers et hypothécaires dans toutes les régions économiques du Québec. Son activité dans ce secteur s'étend de Chandler à Hull, et de Sherbrooke à Val d'Or et Chicoutimi.

Dans tout le Canada, le marché des hypothèques est demeuré difficile durant 1969 en raison des restrictions monétaires et de la carence de fonds chez les prêteurs habituels. Cette situation a entraîné le recours fréquent à des formules de participation dans des cas où autrefois le financement aurait été fait par simple prêt hypothécaire.

En fin d'exercice, le portefeuille des immeubles et hypothèques atteignait \$29.9 millions et affichait un rendement de 9.10%. En outre, la Caisse devra honorer, en cours d'année, des engagements s'élevant à \$30

millions. Il est à noter que le taux de rendement indiqué pour ce portefeuille ne tient pas compte de l'accroissement prévu de l'élément variable du revenu total.

Au 31 décembre, l'ensemble des portefeuilles de la Caisse se chiffrait à \$976,017,252 et se répartissait comme suit: obligations gouvernementales, 62.1%; obligations municipales et scolaires, 8.5%; obligations de compagnies, 4.7%; actions, 16.0%; immeubles et hypothèques, 3.1%; valeurs à court terme, 5.6%.

Nouvelle législation

Une loi sanctionnée le 13 juin 1969 a modifié la charte de la Caisse en précisant la nature de certains placements et en augmentant la limite autorisée de quelques autres. Ces modifications s'étaient révélées nécessaires pour corriger certaines imperfections mineures de la charte qui ne furent mises en évidence qu'à la lumière de la pratique. La loi a également élargi le champ d'activité de la Caisse en lui permettant de recevoir en dépôt, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, des sommes d'argent provenant d'un régime supplémentaire de rentes auquel contribue une corporation scolaire ou un organisme dont les ressources proviennent, pour plus de la moitié, du fonds consolidé du revenu.

Ce nouveau pouvoir fut précisé et élargi par une modification à la charte de la Caisse. Cette modification est contenue dans la Loi concernant les régimes supplémentaires de rentes établis par décrets de convention collective, sanctionnée le 23 décembre 1969. Cette loi, qui a pour objet premier de confier à la Régie des rentes du Québec l'administration de ces régimes, prévoit que les contributions et autres sommes perçues seront confiées à la Caisse à qui la Régie pourra aussi déléguer ses fonctions en matière d'administration du patrimoine.

La Caisse devra tenir les placements de ces régimes séparés de ses propres placements et les gérer conformément à la Loi des régimes supplémentaires de rentes. La politique générale de placement sera déterminée par l'administrateur de ces régimes qui établira la répartition générale des investissements par catégories.

Résultat des opérations

Le revenu brut de la Caisse, exprimé en taux de rendement de la somme moyenne des dépôts au cours de l'exercice, est passé de 6.45% en 1968 à 6.73% en 1969. La régression presque continue du marché des obligations, qui a permis de réaliser cette amélioration du rendement, a d'autre part nécessité une fois encore l'inscription aux livres de pertes comptables, pour la plupart des ventes d'obligations effectuées dans le cours des opérations d'arbitrage de la Caisse. Bien que ces échanges d'obligations soient en réalité profitables, les fonds étant réinvestis à un meilleur rendement, ils se sont soldés cette année par la comptabilisation d'une perte nette de \$1,864,299 au poste des obligations. Ce déficit, déduit du profit réalisé sur les ventes d'actions, porte le solde cumulatif des profits nets sur les ventes de titres à \$5,953,536, chiffre qui apparaît au bilan.

Le taux de revenu net de la Caisse a été porté de 6.34% en 1968 à 6.63% en 1969, et les dépenses d'administration sont passées de 0.12 à 0.10%.

Selon les besoins de ses déposants, la Caisse reçoit des dépôts à demande ou des dépôts à préavis. La moyenne des dépôts à demande s'est établie en 1969 à \$28.7 millions; des intérêts de \$2,101,208 ont été versés sur ces dépôts à un taux qui a fluctué entre 6.36 et 7.90% et dont la moyenne a été de 7.32% comparativement à 6.39% l'année précédente. Le solde moyen des dépôts à préavis s'est établi à \$800.4 millions en 1969; les revenus versés ont atteint \$52,876,238, soit l'équivalent d'un intérêt de 6.61% au regard de 6.33% en 1968. Le taux moyen des intérêts payés par la Caisse a donc été de 6.63% en 1969 à comparer avec 6.34% pour l'année précédente.

Le Conseil d'administration

Au cours de l'exercice, M. Michel-F. Bélanger a été nommé membre du Conseil d'administration de la Caisse en remplacement de M. Jacques Parizeau dont le mandat avait pris fin.

Au début de 1970, les mandats de M. Roland Parenteau et de M. Marcel Pepin étant expirés, M. Hervé Belzile et M. Louis Laberge ont été nommés membres du Conseil d'administration.

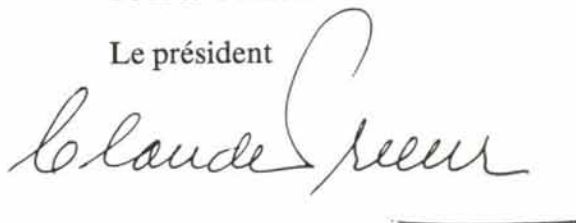
La Caisse exprime ici sa reconnaissance à MM. Parenteau, Parizeau et Pepin pour leur précieux concours dans l'orientation et l'administration de la Caisse.

Le personnel

En fin d'année, les effectifs de la Caisse atteignaient 57 personnes. Le Conseil d'administration reconnaît l'importance de la collaboration du personnel dans les résultats atteints et lui exprime ses vifs remerciements. En raison des nouvelles responsabilités qui lui sont dévolues et de la croissance ininterrompue de ses avoirs, la Caisse juge impératif d'augmenter ses effectifs en y ajoutant d'autres cadres et analystes financiers possédant une expérience adéquate dans la gestion de portefeuilles.

Pour le Conseil d'administration

Le président



Claude Giguère

Québec, le 4 mars 1970.

ETATS FINANCIERS

Caisse de dépôt et placement du Québec

BILAN

au 31 décembre 1969

ACTIF

	1969	1968
Portefeuille (valeur comptable)		
Obligations	\$735 250 469	\$549 970 455
Actions privilégiées	6 004 185	4 745 695
Actions ordinaires	150 631 320	94 494 600
Hypothèques	25 499 045	2 695 341
Immeubles	4 411 761	1 141 232
Valeurs à court terme	54 220 472	20 542 389
	<u>\$976 017 252</u>	<u>\$673 589 712</u>
DISPONIBILITÉS		
Encaisse et banque	\$ 52 271	\$ 77 096
Intérêts courus	14 086 011	10 040 725
Dividendes à recevoir	7 575	40 520
Comptes à recevoir	1 220	—
	<u>\$ 14 147 077</u>	<u>\$ 10 158 341</u>
AUTRES ACTIFS		
Immobilisations (moins amortissement)	\$ 217 027	\$ 177 659
Cautions et frais payés d'avance	2 245	7 116
	<u>\$ 219 272</u>	<u>\$ 184 775</u>
	<u>\$990 383 601</u>	<u>\$683 932 828</u>

(Note) Valeur comptable: les terrains ainsi que les placements en actions privilégiées et ordinaires sont comptabilisés au prix coûtant; les autres placements sont comptabilisés au prix coûtant amorti.

Pour le conseil d'administration
 Claude Prieur Robert De Coster

PASSIF

	1969	1968
Exigibilités		
Comptes à payer	\$ 66 969	\$ 64 991
Cautionnements à rembourser	99 971	81 844
Intérêts courus sur dépôts à demande	410 516	445 113
Intérêts à payer sur dépôts à préavis	<u>15 785 490</u>	<u>10 010 281</u>
	\$ 16 362 946	\$ 10 602 229
 Dépôts à demande	 \$ 43 354 405	 \$ 53 840 705
 Dépôts à préavis		
Compte du déposant	\$924 712 714	\$618 081 184
Profits sur ventes de titres	<u>5 953 536</u>	<u>1 408 710</u>
	\$930 666 250	\$619 489 894
	<u>\$990 383 601</u>	<u>\$683 932 828</u>

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 43 de la loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai vérifié le bilan de la Caisse au 31 décembre 1969 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale de la comptabilité ainsi que des sondages appropriés dans les livres, pièces comptables et autres documents pertinents.

A mon avis, les placements et les opérations de la Caisse ont été effectués conformément à la loi; le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints reflètent bien la situation financière de la Caisse au 31 décembre 1969 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Gustave-E. Tremblay, c.a.,
L'Auditeur de la Province.

Québec, le 3 mars 1970.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1969

	1969	1968
Revenus		
Intérêts sur obligations	\$ 45 255 337	\$ 29 779 068
Dividendes	4 410 257	2 501 021
Intérêts sur hypothèques	1 270 749	69 110
Revenus d'immeubles	180 842	53 805
Intérêts nets sur valeurs à court terme	4 666 375	2 903 679
Autres revenus	41 662	—
	<u>\$ 55 825 222</u>	<u>\$ 35 306 683</u>
Dépenses		
Emoluments et dépenses des administrateurs	\$ 6 941	\$ 7 090
Traitements	536 857	383 377
Frais de déplacement et de représentation	30 760	19 525
Honoraires et frais de consultation	8 872	5 501
Loyer	98 749	72 426
Frais de banque	30 951	51 890
Location d'équipement	21 263	19 603
Electricité, téléphone, assurance	24 051	16 959
Livres, publications, abonnements	11 138	10 082
Papeterie et impression	19 879	15 514
Amortissements	34 820	22 960
Autres dépenses	23 495	14 764
	<u>\$ 847 776</u>	<u>\$ 639 691</u>
Revenu net d'opération	\$ 54 977 446	\$ 34 666 992
Moins:		
Intérêts sur dépôts à demande	\$ 2 101 208	\$ 1 862 555
Revenu net	<u>\$ 52 876 238</u>	<u>\$ 32 804 437</u>

Répartition du revenu net d'opération
et remises effectuées au cours de l'exercice

	<i>Intérêts sur dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande</i>	<i>à préavis</i>	
Solde des intérêts à payer de l'exercice précédent	\$ 445 113	\$ 10 010 281	\$ 10 455 394
Plus: Revenu net d'opération de l'exercice	<u>2 101 208</u>	<u>52 876 238</u>	<u>54 977 446</u>
	\$ 2 546 321	\$ 62 886 519	\$ 65 432 840
Moins: Intérêts versés durant l'exercice	<u>2 135 805</u>	<u>47 101 029</u>	<u>49 236 834</u>
Solde des intérêts, payable le 1er janvier 1970	<u>\$ 410 516</u>	<u>\$ 15 785 490</u>	<u>\$ 16 196 006</u>

Sommaire des transactions affectant les comptes de dépôts

	<i>Dépôts</i>		<i>Total</i>
	<i>à demande</i>	<i>à préavis</i>	
Solde au début de l'exercice	\$ 53 840 705	\$618 081 184	\$671 921 889
1969: Dépôts	246 908 396	—	246 908 396
Transferts	(259 530 501)	259 530 501	—
Intérêts payés	<u>2 135 805</u>	<u>47 101 029</u>	<u>49 236 834</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 43 354 405</u>	<u>\$924 712 714</u>	<u>\$968 067 119</u>

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Rendement sur les sommes en dépôt

	Montant	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens*
Revenu brut	\$ 55 825 222	6.733%
Dépenses	847 776	0.102%
Revenu net d'opération	<u>\$ 54 977 446</u>	<u>6.631%</u>

*Les dépôts moyens s'établissent à \$829 052 350.

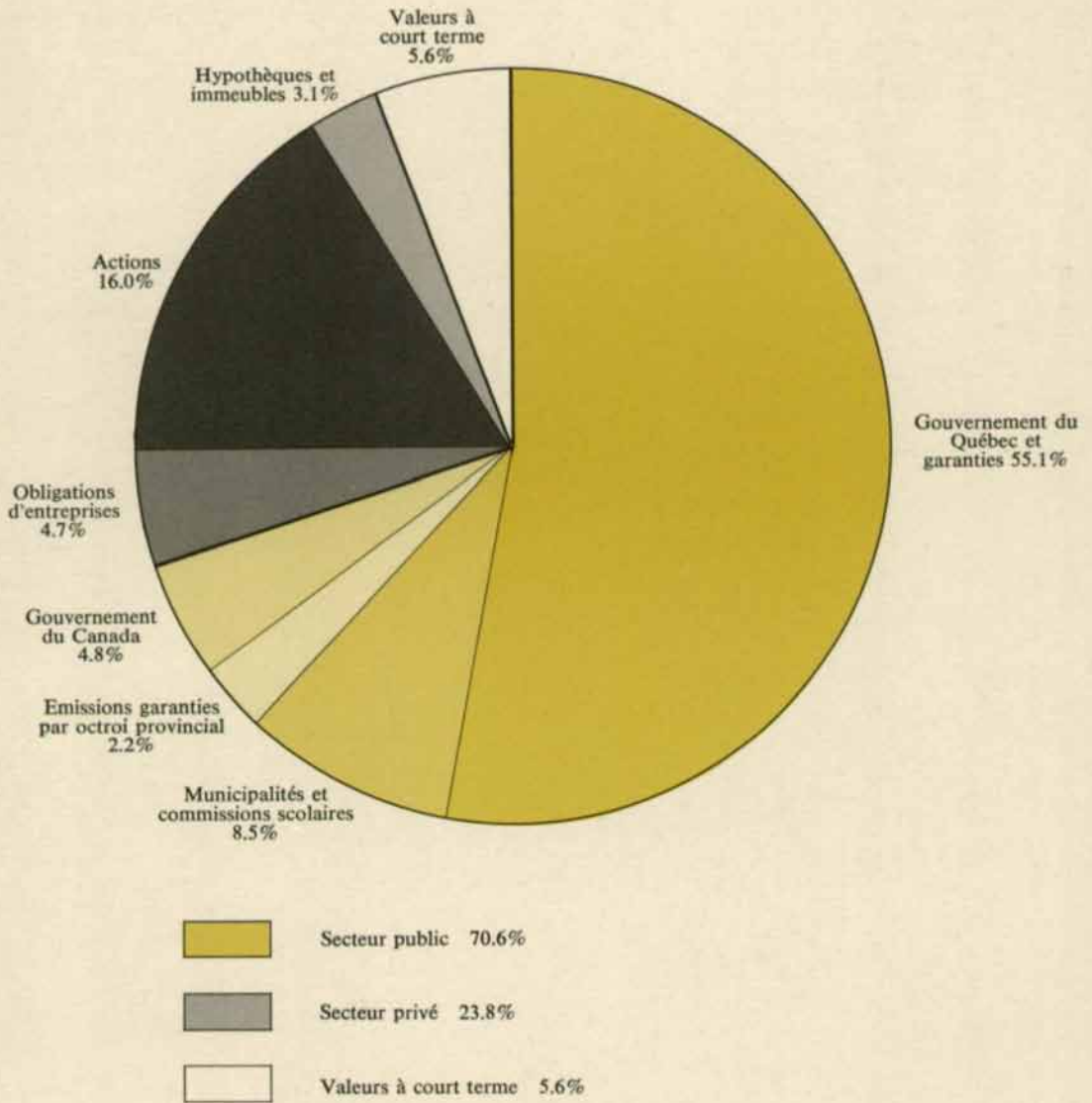
Taux moyen d'intérêt versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rende- ment moyen
Dépôts à demande	\$ 28 691 262	\$ 2 101 208	7.323%
Dépôts à échéance*	—	—	—
Dépôts à préavis	800 361 088	52 876 238	6.606%
Total	<u>\$829 052 350</u>	<u>\$ 54 977 446</u>	<u>6.631%</u>

*Aucun dépôt à échéance n'a été reçu au cours de l'exercice.

VENTILATION DU PORTEFEUILLE

AU 31 DÉCEMBRE, 1969



Relevé du portefeuille au 31 décembre 1969

% Valeur Comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
75.3% Obligations		
Gouvernement du Canada	\$ 49 400 000	\$ 46 738 980
Gouvernement du Québec et garanties ..	559 468 000	538 404 402
Garanties par octroi provincial	21 751 000	20 947 888
Municipales et scolaires	89 656 000	83 611 344
Compagnies	46 731 500	45 547 855
	<u>\$767 006 500</u>	<u>\$735 250 469</u>
16.0% Actions		
Services publics		\$ 38 028 934
Banques et finance		28 299 007
Consommation et services		21 311 225
Industries de structure		18 761 124
Pétrole et gaz		16 984 990
Mines et métaux		21 099 948
Produits forestiers		7 417 247
Science et technologie		4 733 030
		<u>\$156 635 505</u>
2.6% Hypothèques		\$ 25 499 045
0.5% Immeubles		4 411 761
		<u>\$ 29 910 806</u>
5.6% Valeurs à court terme		<u>\$ 54 220 472</u>
<u>100.0% Portefeuille total</u>		<u>\$976 017 252</u>

1) Moyenne pondérée du rendement des titres individuels au 31 décembre 1969.

2) L'écart entre la valeur au marché et la valeur comptable, au montant de \$125 406 880, fait abstraction d'un déficit net cumulatif de \$1 864 299 sur vente d'obligations.

3) L'excédent de la valeur au marché sur la valeur comptable, au montant de \$1 184 455, fait abstraction d'un profit net cumulatif de \$7 817 835 sur vente d'actions.

Répartition	Rendement ⁽¹⁾	Valeur au marché
6.4%	6.57%	\$ 38 807 063
73.2%	7.44%	446 611 319
2.8%	7.93%	17 521 622
11.4%	8.00%	69 509 610
<u>6.2%</u>	<u>7.38%</u>	<u>37 393 975</u>
<u>100.0%</u>	<u>7.46%</u>	<u>\$609 843 589 ⁽²⁾</u>

24.3%	3.46%	\$ 34 949 481
18.1%	5.06%	34 315 709
13.6%	2.51%	21 412 873
12.0%	3.76%	19 227 769
10.8%	1.49%	16 606 297
13.5%	4.30%	20 294 079
4.7%	4.40%	7 648 369
<u>3.0%</u>	<u>1.80%</u>	<u>3 365 383</u>
<u>100.0%</u>	<u>3.53%</u>	<u>\$157 819 960 ⁽³⁾</u>

85.3%	9.21%	\$ 25 499 045
<u>14.7%</u>	<u>8.43%</u>	<u>4 411 761</u>
<u>100.0%</u>	<u>9.10%</u>	<u>\$ 29 910 806</u>
		<u>\$ 54 220 472</u>
		<u>\$851 794 827</u>

